

BILAN DES CONSULTATIONS

1 Lors des audiences du dossier tarifaire R-3905-2014, le Distributeur a annoncé sa volonté de
2 revoir les CSÉ au cours de l'année 2015 et de consulter, au préalable, les intervenants.

3 Le 4 février 2015, le Distributeur a adressé une correspondance à la Régie afin de l'informer
4 de son intention de déposer un dossier générique portant sur la simplification et la révision
5 des CSÉ. Dans cette même correspondance, le Distributeur indiquait qu'il prévoyait consulter
6 les groupes de clients visés afin de discuter des orientations et des principes.

7 Dans sa correspondance du 16 février 2015 et ses décisions D-2015-129 et D-2015-153¹, la
8 Régie a pris acte des propositions du Distributeur, notamment du processus de consultation.

9 Ainsi, au cours de l'année 2015, le personnel de la Régie et les groupes de clients visés ont
10 échangé avec le Distributeur sur les principales propositions du présent dossier. À ces
11 occasions, les participants ont pu exprimer leurs préoccupations et leurs attentes
12 préalablement à la rédaction des nouveaux articles. Ces échanges avec les participants ont
13 permis au Distributeur d'alimenter ses réflexions et d'enrichir le contenu des modalités des
14 CSÉ.

15 Par ailleurs, dans sa décision D-2014-160², la Régie demandait au Distributeur de mettre sur
16 pied un groupe de travail multipartite portant sur l'offre de référence en matière de
17 distribution électrique lors de modifications ou de prolongement de réseau.

18 Entre le 26 octobre 2014 et le 25 juin 2016, six rencontres se sont tenues pour examiner
19 l'offre de référence du Distributeur avec la volonté de la clarifier et d'identifier les critères
20 permettant de la moderniser. Le Distributeur a présenté un sommaire des travaux du groupe
21 dans le cadre du dossier R-3933-2015³ et a informé la Régie qu'il déposerait le bilan détaillé
22 ainsi que les modalités fines proposées relativement à l'offre de référence dans le cadre du
23 présent dossier.

24 Le Distributeur dépose les documents relatifs à ces consultations aux pièces HQD-5,
25 documents 2, 3 et 4, comme indiqué au tableau 1.

¹ Décisions D-2015-129, paragraphes 26 à 28 ; D-2015-153, paragraphes 67, 114, 115 et 165.

² Décision D-2014-160, paragraphe 54.

³ Dossier R-3933-2015, pièce HQD-13 document 2 (B-0048), page 8.

**TABLEAU 1 :
DOCUMENTS DE LA CONSULTATION ET GROUPES DE CLIENTS CONSULTÉS**

Consultations	Pièce / onglet
<p>Offre de référence Hydro-Québec</p> <p>Bilan des travaux du groupe de travail multipartite en matière de distribution électrique lors de modification ou de prolongement de réseau</p> <p>Participants : Association de la construction du Québec (ACQ), Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), Fédération québécoise des municipalités (FQM), Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) et Union des municipalités du Québec (UMQ).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan des travaux – Recueil des documents 	<p>HQD-5, document 2 Offre de référence</p>
<p>Évolution des conditions de service – volet Abonnement</p> <p><u>Séance de travail tenue le 16 octobre 2015</u></p> <p>Participants : Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF de Québec) Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal (APAGM), Association des propriétaires du Québec (APQ), Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ), Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), Option consommateurs (OC), Union des consommateurs (UC) et Union des producteurs agricoles (UPA).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document de présentation de la séance du 16 octobre 2015 • Compte rendu de la rencontre du 16 octobre 2015 • Commentaires transmis par les participants 	<p>HQD-5, document 3 Abonnement</p>
<p>Évolution des conditions de service – volet Alimenter</p> <p><u>Séance de travail tenue le 18 novembre 2015</u></p> <p>Participants : Association de la construction du Québec (ACQ), Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ), Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), Fédération québécoise des municipalités (FQM), Union des municipalités du Québec (UMQ) et Union des producteurs agricoles (UPA).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document de présentation de la séance du 18 novembre 2015 <i>(révisé le 25 novembre 2015)</i> • Compte rendu de la rencontre du 18 novembre 2015 • Commentaires transmis par les participants 	<p>HQD-5, document 4 Alimentation</p>